

Réf: Dossier 294331

Avis de constitution

SOCIETE « MIAMGA-GROUP »

Siège ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL NON LOIN DE
LA CLINIQUE FARAH, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 16 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIAMGA-GROUP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Fourniture de bureau
- BTP
- Commerce général
- Intermédiation
- Finance
- Tout type de prestation de service

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL NON LOIN

DE LA CLINIQUE FARAH, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme NKOUNOU AYEWA REINE ELLA EPOUSE
AUGOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01495 du 27/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17920/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

